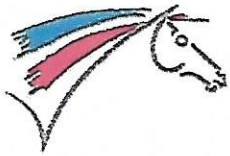


PAS-DE-CALAIS



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

Gouy-servins, le 16.06.2021

AUX RESPONSABLES  
DES CLUBS DU PAS DE CALAIS

Madame, Monsieur,

Le comité Départemental d'Équitation du Pas de Calais, en partenariat avec  
Le DEPARTEMENT du PAS DE CALAIS et la FFE/ARS, souhaite aider les clubs qui reçoivent les jeunes en difficulté :  
touchant les ARS ou les Tickets Loisirs.

Afin de pouvoir faire profiter ces jeunes d'une remise de 20 € par licence, veuillez retourner  
au plus tard le 30 juillet 2021 au : [cde62@wanadoo.fr](mailto:cde62@wanadoo.fr) l'attestation jointe.

Cette aide vous sera versée avant le 31.08.2021 selon des modalités précisées ultérieurement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le président  
Didier Delsart

*Comité Départementale d'équitation du Pas de Calais*  
13 place de la mairie 62530 Gouy-servins - [cde62@wanadoo.fr](mailto:cde62@wanadoo.fr)